

Abonnement Utilisateur des vélos de la commune d'Oslo

*J'ai lu et approuvé les conditions d'utilisation
des vélos.*

VEUILLEZ ECRIRE EN LETTRES CAPITALES

Carte d'utilisateur vélo:
(à remplir par Clear Channel)

Nom:

Adresse:

Code postal./ville:

Date de naissance:

Femme Homme

Tel. journée/bureau:

Tel. portable:

E-mail:

Permis de conduire:

Pièce d'identité: Carte bancaire:

Recu de la poste:

Date:

.....
Signature de l'utilisateur (âge minimum: 18 ans)

.....
Pour Clear Channel

CONDITIONS D'UTILISATION DES VÉLOS D'OSLO BYSYKKEL

Le service proposé par Oslo Bysyssel est le fruit d'une coopération entre la municipalité d'Oslo et Clear Channel. Pour utiliser les vélos municipaux, il faut au préalable avoir signé une convention avec Clear Channel.

Pour prendre un abonnement, vous devez accepter les conditions suivantes :

- 1** Vous êtes tenu d'utiliser le vélo avec prudence et de respecter le code de la route et vous êtes responsable des dommages que vous subissez ou faites subir à autrui en utilisant nos vélos.
- 2** Vous êtes personnellement responsable de votre carte d'utilisateur et du vélo. Pour cette raison, nous vous recommandons de ne pas prêter votre vélo ni votre carte d'utilisateur à un tiers. En cas de perte ou de vol de la carte, veuillez nous en avvertir immédiatement en appelant notre permanence (voir plus bas), éventuellement envoyez-nous un email à firmapost@adshel.no. Si cette information ne nous parvient pas ou nous parvient trop tard, vous pouvez être tenu pour responsable des abus.
- 3** Le vélo vous est loué en bon état et est régulièrement contrôlé et réparé. Si vous découvrez que le vélo que vous venez d'emprunter est défectueux, veuillez en informer notre permanence téléphonique. Cela permettra d'éviter les méprises et vous aiderez ainsi Clear Channel à identifier les vélos défectueux.
- 4** La durée d'utilisation du vélo ne doit pas excéder trois heures à la fois. En cas de dépassement répété des délais, Clear Channel a le droit de fermer définitivement la carte d'utilisateur.
- 5** Les vélos d'Oslo Bysyssel ne doivent pas être utilisés hors du centre-ville, en forêt ou pour des trajets en dehors des routes et pistes prévues à cet effet. Il est interdit de faire sortir les vélos du territoire de la commune d'Oslo.
- 6** Si le vélo est garé en dehors des râteliers, vous devez vous assurer qu'il ne peut pas être volé. En cas de vol/perte du vélo, veuillez nous contacter immédiatement. Vous serez tenu pour responsable en cas de vol et êtes aussi tenu à coopérer avec Clear Channel pour remplir la déclaration de vol destinée à la police.
- 7** Après utilisation, veuillez remettre le vélo dans un des râteliers d'Oslo Bysyssel. Veuillez vous assurer que vous avez bien respecté les règles pour le retour du vélo; le verrouillage est effectif lorsque la lumière passé du vert clognotant au rouge fixe. Veuillez vérifier que le vélo est bien verrouillé. Vous serez tenu pour responsable en cas de vol du vélo si vous n'avez pas respecté les règles indiquées ci-dessus pour le retour du vélo.
- 8** Si vous ne respectez pas les conditions ci-dessus Clear Channel exigera le remboursement du vélo. La valeur du vélo est en 2007 fixée à 3 250 NOK.

Le numéro de notre permanence téléphonique est le 815 00 250
Aidez-nous à maintenir des services de qualité. Bonne route !